

n°20 - décembre 2012

ACTU

La cotisation CMF en 2013

La cotisation à la CMF connaît deux nouveautés majeures pour 2013. D'une part, un nouveau mode de calcul a été mis en place dans le but de mieux répartir, et surtout de manière équitable, l'effort de chaque structure en fonction de ce qu'elle représente et de son effectif. D'autre part, dans le cadre de la poursuite de son entrée dans le numérique, la CMF offre la possibilité à ses structures adhérentes de gérer leur cotisation en ligne, via son intranet "CMF réseau". Cette nouvelle fonctionnalité a été présentée lors de l'Université d'automne organisée à Mâcon (71) en novembre dernier.

[Renseignements complémentaires](#)

ÉVÉNEMENTS

Concours d'excellence : inscriptions en cours

La CMF organise son prochain Concours d'excellence les samedi 23 et dimanche 24 mars 2013 au conservatoire de Vincennes (94). Ce concours est une étape importante dans le parcours professionnel d'un musicien qui souhaite faire carrière, mais aussi un point d'orgue dans l'apprentissage de la musique pour tous les musiciens amateurs. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er février.

[Renseignements complémentaires](#)

Championnat national de brass band 2013 à Lyon

Dimanche 3 février 2013, l'auditorium de Lyon (69) accueillera pour la première fois le Championnat national de brass band organisé par la CMF. A partir de 9h : prestation des 9 ensembles en compétition devant un jury international et exposition présentée par des professionnels de la musique (instruments, accessoires, partitions). Entrée gratuite.

[Renseignements complémentaires](#)

Concours nationaux d'ensembles musicaux et vocaux

La liste des concours agréés CMF pour l'année 2013 est disponible sur le [site internet de la CMF](#). Vous y trouverez également le règlement et le palmarès des concours 2012.

Le réseau national de la pratique musicale collective

Zoom sur ...

Gildas Harnois

Chef d'orchestre de l'ONHJ session 2013

Titulaire du Diplôme de Formation Supérieure de direction d'orchestre au CNSMD de Paris ainsi que du Certificat d'Aptitude de professeur, Gildas Harnois a dirigé notamment l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre en 2006 et 2007, ExoBrass de 2007 à 2012, ainsi que de nombreux orchestres symphoniques en France et à l'étranger. Il est actuellement responsable des classes d'orchestre, professeur de musique de chambre et de direction d'orchestre au CRR de Tours. Particulièrement investi dans le tissu associatif, il dirigera les musiciens de la session 2013 de l'ONHJ.

En réseau

CMF réseau

Structures musicales affiliées à la CMF, vous pouvez dorénavant gérer votre cotisation en ligne dans votre espace

FORMATION

L'orchestre national d'harmonie des jeunes

En partenariat avec l'Union Grand-Duc Adolphe, la prochaine session de l'ONHJ se tiendra du 21 au 30 août 2013 à Evian-les-Bains (74) sous la direction musicale de Gildas Harnois (*voir zoom ci-contre*). Agés de 16 à 28 ans, les instrumentistes sélectionnés seront confrontés à la profession de "musicien d'orchestre" et se produiront en concerts publics. Directeur artistique : Jean-Pierre Blin. Ouverture des inscriptions en mars.

[Renseignements complémentaires](#)

Les programmes pédagogiques de la CMF

Le travail des commissions Enseignement apporte chaque année des évolutions dans les programmes pédagogiques. Pour cette année, la CMF propose des documents synthétiques, à télécharger, sur les nouveaux barèmes de notation et sur les modifications à prendre en compte dans les programmes.

[Renseignements complémentaires](#)

DANS LE MONDE

Congrès international des Eurochestreries

Le congrès international de la Fédération des festivals Eurochestreries se déroulera du 25 au 27 janvier 2013 à Lenclouire (86), en France. Les festivals Eurochestreries accueillent des orchestres symphoniques ou à cordes, des chorales et des ensembles de musique de chambre venant de différents pays d'Europe et même du monde entier. Le congrès est l'occasion de se rassembler, d'échanger et d'évoluer ensemble.

[Renseignements complémentaires](#)

ATOUTS PARTENAIRES

SACEM : Réveillon du 31 décembre

Comme tous les ans, la SACEM simplifie les démarches des organisateurs de réveillons de la Saint-Sylvestre. Ainsi, en payant d'avance un forfait de droits d'auteur, les organisateurs peuvent obtenir rapidement et en réduisant le nombre de démarches habituelles, l'autorisation de diffuser des oeuvres musicales en public. Pour bénéficier de cette autorisation, rendez-vous sur sacem.fr/reveillon. **Une réduction de 20%** pour déclaration préalable sera attribuée pour tout paiement en avance de ce forfait libérateur. Avant le 24 décembre 2012, les organisateurs profiteront d'un escompte supplémentaire de 9,09%. Toutes les précisions sur cette opération se trouvent sur [le site de la SACEM](#).

Le Crédit Mutuel aux côtés des associations

Dans le cadre du partenariat national avec la CMF, le Crédit Mutuel offre à tous un accès complet et gratuit à la partie privée du site **associatheque.fr**, site d'informations associatives et de services. Des guides simples et complets sont à votre disposition sur des thèmes

personnel de [l'intranet CMF réseau](#).

Facebook

La CMF dispose d'une page [Facebook](#), devenez fan en cliquant sur "j'aime" et suivez son actualité.

Bloc notes

Journal de la CMF

Le n°560 de décembre est accompagné du supplément "**examen et concours**". Il peut être commandé à l'unité au prix de 12€.

Téléchargez le bulletin d'abonnement au journal [ici](#) ou contactez l'équipe du Journal au 01 42 82 92 44 ou sur jcmf.dif@wanadoo.fr
Focus dans la Boîte à Outils sur : **L'appel de**

cotisation en ligne / La pédagogie active et la pédagogie éveil-créativité

Toutes les boîtes à outils sont téléchargeables sur le [site internet de la CMF](#)

Distinctions

La CMF propose différentes sortes de médailles, plaques, barrettes et réductions, afin de récompenser les musiciens, directeurs et bénévoles du réseau les plus talentueux, investis ou fidèles. **Pensez-y pour les fêtes de fin d'année !** Renseignez-vous auprès de votre [fédération régionale](#).

Assurances de la CMF

Les garanties du [contrat groupe](#) couvrent musiciens, instruments, locaux, associations, responsables, bénévoles... Elles sont applicables lors des cours de musique, des voyages ou des événements musicaux et de leurs préparations.

Renseignements [par mail](#) ou par tél. : 01 48 78 76 61

N'oubliez pas de nous retourner au plus vite votre renouvellement d'assurances pour 2013 !

Aidez la CMF !

Vous souhaitez faire un don à la CMF ? Rendez-vous sur [mail for good](#)

très variés tels que "Organiser ses manifestations", "Gérer ses comptes", "La Responsabilité des dirigeants et de l'association", "Partenariat et mécénat"... mais aussi des pages spécifiquement dédiées au Spectacle vivant. Plus de 240 modèles de documents sont à votre disposition pour faciliter la gestion quotidienne de votre société musicale. N'attendez plus et rendez-vous sur www.associatheque.fr !
Jusqu'au 31 décembre 2012, saisissez l'identifiant : 0603921131083 et le mot de passe : 122012

Excellentes fêtes de fin d'année à tous !

Retrouvez toutes les lettres *CMF infos* de l'année sur : www.cmf-musique.org

Directeur de publication : Jean Jacques Brodbeck, président de la Confédération Musicale de France
Rédaction, conception, diffusion : service communication, elsa.philippe@cmf-musique.org
Confédération Musicale de France - 103, boulevard de Magenta F-75010 Paris
Tél. : + 33 (0)1 48 78 39 42 - Fax : + 33 (0)1 45 96 06 86 - www.cmf-musique.org

